



L'Ordre des médecins s'oppose à la réouverture des écoles le 11 mai

Créant la surprise et l'inquiétude des enseignants, Emmanuel Macron a annoncé le 13 avril la réouverture des établissements scolaires dès le 11 mai. Une décision contestée par Patrick Bouet, président de l'Ordre des Médecins, dans une interview au « Figaro », qui dénonce « un manque absolu de logique ».

Clos depuis le 12 mars, les établissements scolaires ont été les premiers à fermer dans l'Hexagone car « les enfants sont des vecteurs potentiels » et qu'il est « très difficile en milieu scolaire de faire respecter les gestes barrières ».

Des mesures de protection jugées insuffisantes

Une réouverture reviendrait à « remettre le virus en circulation », d'après Patrick Bouet. D'autant plus qu'il n'y a « pas d'explication médicale, infectieuse ou épidémiologique à déconfiner dans le milieu scolaire en premier ». Rouvrir des écoles le 11 mai, est-ce prématuré ?

L'inquiétude des enseignants et la crainte d'un effet du rebond du virus sont justifiables selon lui, car « nous ne savons pas comment les tests PCR ou sérologiques seront effectués, comment les masques seront distribués ». Un retour à l'école ne serait envisageable que si l'ensemble des mesures de protection étaient mises en place, annonçait-il sur BFMTV.

#COVID19 "Non, on ne peut dire que les écoles vont rouvrir. Il faut 2 préalables : d'abord, que l'épidémie recule ;... <https://t.co/KOVKuwbT4u>
—ordre_medecins (@Ordre des Médecins)

Plutôt que de déconfiner en urgence dans les prochaines semaines, l'Ordre des Médecins préconise de « préparer la rentrée afin de voir comment les enfants pourront recevoir un enseignement complémentaire afin de compenser ce qu'ils auront manqué ».

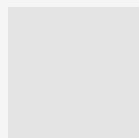
Un retour « progressif » à l'école

Sur France 2, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, avait affiné les propos du chef de l'État et laissé entendre que le « retour à l'école ne serait pas obligatoire le 11 mai ».

Le ministre préconise un retour « progressif », et affirme qu'il ne s'agirait pas de retrouver la situation d'avant, dès le 11 mai. « On se donne deux semaines à partir d'aujourd'hui pour définir ce que l'on met derrière l'expression d'un retour progressif », ajoute-t-il.

? 11 mai : "On se donne deux semaines à partir d'aujourd'hui pour définir ce que l'on met derrière l'expression d'u... <https://t.co/IVoTIiz8tK>
—infofrance2 (@Info France 2)

Afin de limiter la taille des classes et les risques de contamination, Jean-Michel Blanquer évoque plusieurs pistes, dont celles de « charges horaires réduites », d'un retour à l'école « selon le niveau » ou « selon les catégories d'élèves », ou encore en prenant en compte les « considérations de nature territoriale ». A ce stade, toutes les pistes sont encore ouvertes.



L'Obs avec AFP